

ETAT ACTUEL

PAS DE VIGILANCE

SOYEZ ATTENTIF

SOYEZ TRÈS VIGILANT

UNE VIGILANCE ABSOLUE S'IMPOSE

Les stations de jaugeage, (emplacement au verso de ce bulletin) nous permettent de surveiller en continu les hauteurs d'eau de la rivière et d'agir en conséquence.

Saint-Rémy-lès-Chevreuse

0.00 m

Orsay

1.25 m

Villebon-sur-Yvette

1.40 m

Longjumeau

0.00 m

Niveau d'eau en temps réel



Evolution du niveau depuis les 3 dernières heures

1.89 m

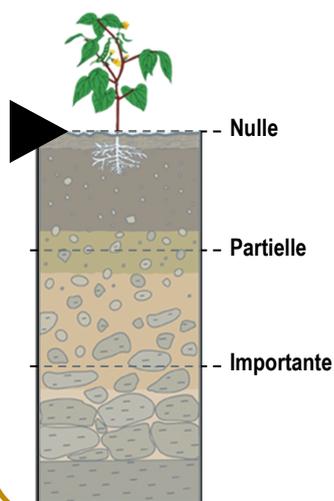
1.09 m

1.80 m

1.85 m

Seuil de débordements

INFILTRATION



CUMUL PRECIPITATIONS ET PREVISIONS METEOROLOGIQUES*

Pluviométrie selon les stations météo	Cumul depuis le début de l'évènement	Prochaines 3 heures	Prochaines 12 heures	20/10	21/10	22/10
Trappes	139.4 mm	0.0 mm	0.0 mm	0.0 mm	4.1 mm	0.0 mm
Toussus le Noble	130.9 mm	0.0 mm	0.0 mm	0.0 mm	3.5 mm	0.0 mm
Orly	95.7 mm	0.0 mm	0.0 mm	0.0 mm	2.7 mm	0.1 mm

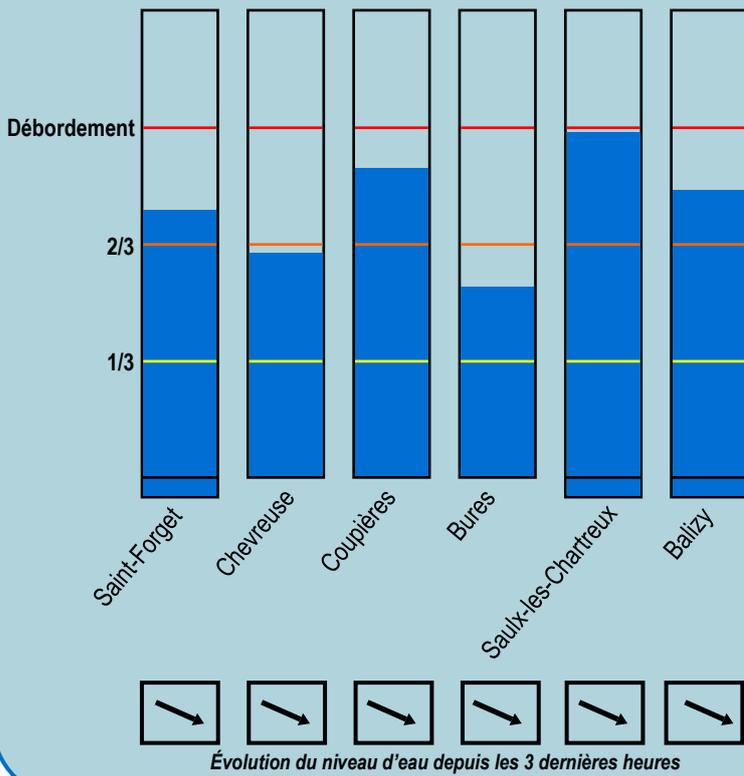
*Les prévisions via ce bulletin d'informations ne constituent que des estimations. (Source: HydroMaster).

Le pic de crue est passé. L'Yvette continue sa décrue lente sur tout le territoire.

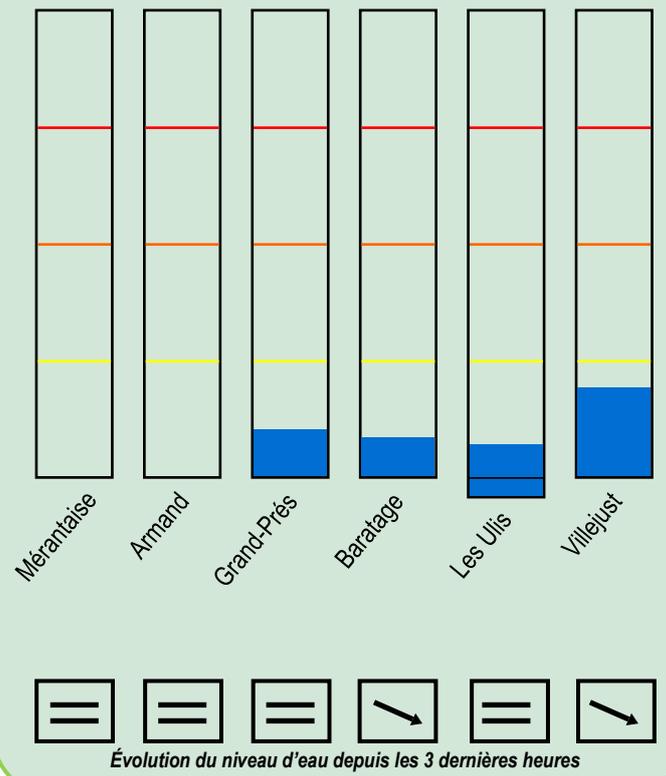
Plus aucun bassin ne déverse, ceux situés en amont ont regagné du volume utile. Le niveau de l'Yvette restera élevé, notamment entre Longjumeau et Epinay-sur-Orge.

Les agents sont toujours mobilisés et des bulletins seront émis régulièrement.

ETAT DES BASSINS DE L'YVETTE

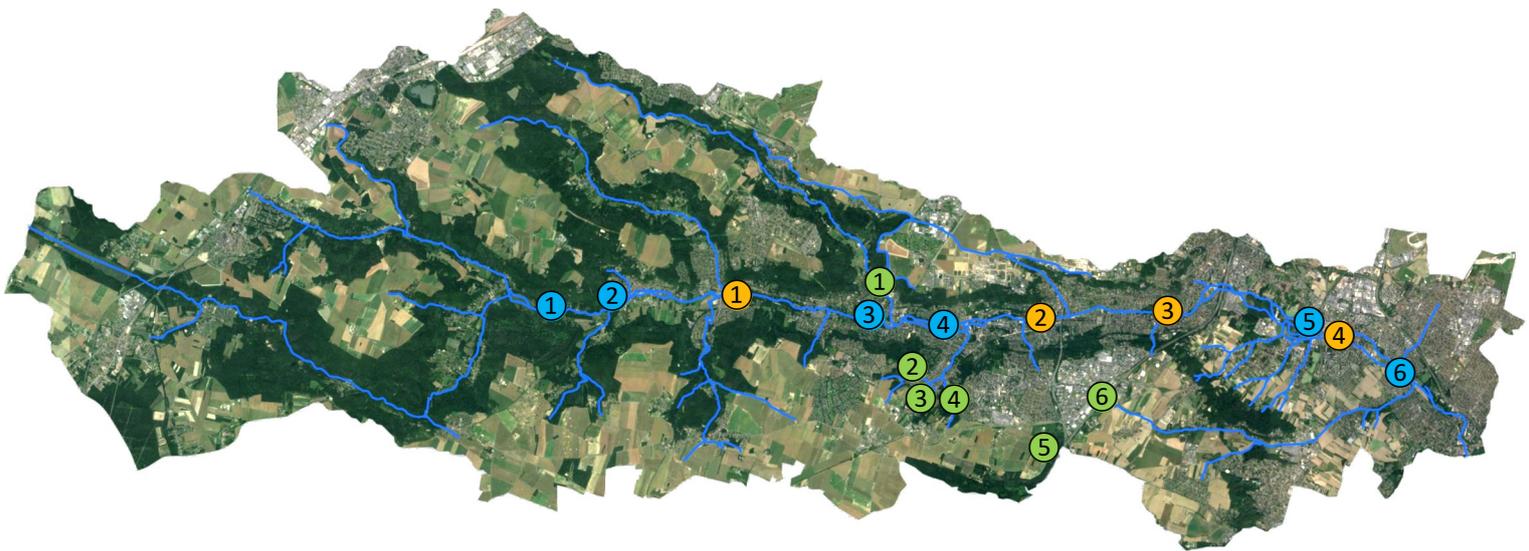


ETAT DES BASSINS DES AFFLUENTS



Plan d'eau permanent

LOCALISATION DES POINTS DE MESURE



Les stations de jaugeage

- ① Saint-Rémy-lès-Chevreuse
Pont rue de la République
- ② Orsay
Lavoir promenade de l'Yvette
- ③ Villebon-sur-Yvette
Pont rue du Moulin de la Planche
- ④ Longjumeau
Pont boulevard de Bretagne

Les bassins de l'Yvette

- ① Bassin de Saint-Forget
- ② Bassin de Chevreuse
- ③ Bassin de Coupières
- ④ Bassin de Bures
- ⑤ Bassin de Saulx-les-Chartreux
- ⑥ Bassin de Balizy

Les bassins des affluents

- ① Bassin de la Mérantaise
- ② Bassin d'Armand (*La Frileuse*)
- ③ Bassin de Grand-Prés (*Le Vaularon*)
- ④ Bassin du Baratage (*L'Angoulême*)
- ⑤ Bassin de les Ulis
- ⑥ Bassin de Villejust (*Le Rouillon*)